

Chère adhérente, cher adhérent,

Suite à l'accord de la Fédération Française de Tir, nous allons procéder à la ré-ouverture de nos installations

## **le samedi 23 mai à 9H00**

suivant les conditions ci-dessous **qui resteront en vigueur jusqu'à la fin de l'état de crise sanitaire**. Je vous invite à **LIRE** très attentivement le présent document, et à respecter à la lettre le protocole sanitaire mis en place sous peine de sanction.

### **I – LES STANDS DE TIR**

Modification des jours et heures d'ouverture : du jeudi au lundi inclus, de 09H à 12H et de 14H à 17H.

**ATTENTION : la barrière d'accès sera fermée entre 12H et 14H.**

Modalités d'accès aux stands :

Les stands ont été aménagés pour que chacun de vous puisse effectuer ses tirs à une distance raisonnable du poste de tir suivant, ce qui limite le nombre de tireurs sur les stands.

1. Les séances de tir seront limitées à une durée d'une heure, et se tiendront à heures fixes : 9H00 à 9H55 – 10H00 à 10H55 – 11H00 à 11H55 – 14H00 à 14H55 – 15H00 à 15H55 – 16H00 à 16H55.  
*Exemple : vous arrivez à 9H30. Vous devrez attendre 10H00 pour que le pas de tir se libère.*
2. Port du masque jusqu'au pas de tir
3. Ne pas oublier de vous faire badger à l'arrivée
4. Utiliser le gel hydroalcoolique à votre disposition à l'arrivée et lors de votre départ
5. Un SEUL tireur par poste de tir. Les distanciations sont marquées au sol et doivent être respectées.
6. Les tireurs devront venir SEULS. Toute personne non-adhérente au club ne sera pas admise, même si elle reste dans la voiture sur le parking.
7. Les toilettes resteront fermées.

### **II - Bureau & administration**

1. Le bureau sera fermé jusqu'au 5 juin inclus. Vous serez informé(e) par email de sa ré-ouverture.
2. Carnets de tirs contrôlés : ils ne seront plus obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, donc pas de précipitation, attendez que la situation se normalise avant de prendre le bureau d'assaut.
3. Documents pour renouvellements et acquisitions : nous vous apporterons par voie dématérialisée toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin pour la constitution de vos dossiers. Une page spéciale a été ouverte sur le site internet du club : <https://www.tirclubciotaden.fr> (page DOSSIERS ADMINISTRATIFS) où vous trouverez tous les documents nécessaires.
4. Avis préalables (feuilles vertes) : vous pourrez en faire la demande par email et venir récupérer votre feuille verte au Club, elle sera mise à votre disposition.

Nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de respecter ce protocole, jusqu'à ce que la situation sanitaire soit revenue à la normale.

L'ensemble du bureau et moi-même, vous souhaitons une bonne reprise.

Le président,  
P. BADESA